



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1227

18 février 2016

- **Jocelerme Privert, nouveau président provisoire d'Haïti**
- **Pourparlers de Jocelerme Privert avec des partis de l'opposition**
- **Un plan d'action de plus de 52 millions de gourdes pour faire face au virus Zika**
- **Augmentation, en 6 mois, du nombre de personnes frappées par l'insécurité alimentaire**

## >> Jocelerme Privert, nouveau président provisoire d'Haïti

Le Parlement a élu, le 14 février, un de ses membres, Jocelerme Privert, 62 ans, président provisoire d'Haïti, afin de combler le vide laissé par le départ de Michel Martelly le 7 février dernier. Son élection a été rapidement suivie de sa prestation de serment. Le président sortant du sénat a remporté cette élection par 77 voix (64 chez les députés et 13 chez les sénateurs), contre 33 (24 chez les députés et 9 chez les sénateurs) en faveur de son principal concurrent, l'ancien sénateur Edgard Leblanc Fils, membre du parti d'opposition Organisation du peuple en lutte. Il a fallu deux tours de votes pour départager les deux candidats. Lors du premier tour, intervenu dans la nuit du 13 février, Privert n'avait qu'une courte avance au sénat (13 voix contre 10), tandis que Leblanc le devançait à la chambre des députés (46 voix contre 45). Le troisième candidat en lice, Déjean Bélizaire, également ancien sénateur, qui n'a recueilli aucune voix favorable lors

du premier tour, en a récolté 2 au second. Cette élection fait suite à l'accord de sortie de crise signé le 6 février, entre l'exécutif et le parlement. Le mandat du président provisoire devrait être de 120 jours, selon cet accord. Or, l'opposition, qui a empêché les élections du 24 janvier, réclame la mise en place d'une commission d'évaluation de l'ensemble du processus électoral vicié de 2015. Il faudra aboutir à un nouveau conseil d'administration du Conseil électoral provisoire, lequel devra opérer des changements au sein de la machine électorale. Parallèlement, les forces d'opposition exigent un audit de l'administration politique sortante, soupçonnée de gabegie et de gaspillage des fonds publics. Jocelerme Privert, compte une assez longue carrière dans la fonction publique. Il fut notamment directeur général de la Direction générale des impôts (DGI), secrétaire d'État aux finances et ministre de l'intérieur.

## >> Pourparlers de Jocelerme Privert avec des partis de l'opposition

Début de pourparlers entre le président provisoire, Jocelerme Privert, et des partis de l'opposition. Ces consultations devraient prendre fin le 18 février. Elles ont pour objectif la désignation d'un premier ministre et d'un gouvernement de consensus, mais aussi la nomination de nouveaux membres d'administration du Conseil électoral provisoire. Les partis d'opposition exigent un examen approfondi de l'ensemble du processus électoral de 2015, qu'ils considèrent comme vicié. Les mouvements revendicatifs de la population ont abouti au renvoi *sine die* par l'ancien organisme électoral décrié, des élections du 24 janvier qualifiées de mascarade. L'opposition demande également un audit de la gestion de l'administration politique sortante, soupçonnée de gabegie et de gaspillage des fonds publics. Michel Martelly a utilisé la corruption comme instrument de combat, dénonce Me Michel

André, ancien candidat à la présidence de la plateforme politique *Jistis*. Me Michel André suggère de choisir la présidente du Rassemblement des démocrates nationaux progressistes, Myrlande Hyppolite Manigat, pour diriger le nouveau gouvernement de consensus. Aucun membre de la plateforme politique *Pitit Desalin* ne va intégrer le nouveau gouvernement, fait savoir son chef de file, l'ancien sénateur et candidat à la présidence Jean-Charles Moïse. Le Groupe des huit candidats à la présidence (G8), qui conteste les résultats définitifs des élections du 25 octobre 2015, invite à se méfier des solutions cosmétiques, dans un communiqué en date du 15 février. Plusieurs secteurs politiques exigent du parlement le respect du principe de la séparation des pouvoirs, notamment dans la mise en place du gouvernement de consensus. Par ailleurs, lors d'une conférence de

presse le 16 février, Jovenel Moïse, candidat à la présidence du Parti haïtien Tèt kale (PHTK), s'arroge le droit de demander un second tour de présidentielle, pour le 24 avril, avec Jude Célestin de la Ligue alternative pour le progrès et l'émancipation haïtienne (LAPEH). Jovenel Moïse

met en avant les résultats contestés de la présidentielle controversée du 25 octobre ainsi que l'accord du 6 février, sans prendre en compte les revendications générales pour un examen approfondi du processus électoral de 2015.

### >> Un plan d'action de plus de 52 millions de gourdes pour faire face au virus Zika

La surveillance épidémiologique, la communication et la sensibilisation, le planning familial, la lutte anti-vectorielle, la prise en charge, les soins de santé et la coordination sont les six axes d'intervention, identifiés dans le plan de lutte contre la maladie Zika, annoncé par le Ministère de la santé publique et de la population (MSPP). Ce plan d'action s'étend de février à décembre 2016. La mise en œuvre de ces axes d'intervention coûtera, au total, 52 millions 700 mille gourdes, soit 878 733 dollars américains. Pour la semaine, allant du 31 janvier au 6 février, le

MSPP a recensé 503 personnes, infectées par le virus Zika, dans les 10 départements du pays. Parmi les départements les plus touchés par le virus, l'Ouest vient en tête avec 157 cas, suivi du Nord avec 127. 63, 59 et 35 cas sont respectivement répertoriés dans les départements de l'Artibonite, du Plateau central et des Nippes (Sud-Ouest). Le virus Zika, transmis par des moustiques du genre Aedes, constitue désormais une urgence de santé publique de portée mondiale, fait savoir l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

### >> Augmentation, en 6 mois, du nombre de personnes frappées par l'insécurité alimentaire

La sécheresse a fait doubler, en 6 mois (d'août 2015 à janvier 2016) le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire sévère en Haïti, indique le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM). 3,6 millions de personnes souffrent de la faim dans le pays, dont 1,5 million sont en situation d'insécurité alimentaire sévère, selon une étude réalisée par l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Coordination nationale de la sécurité alimentaire en Haïti (CNSA). Les pertes de récoltes, estimées jusqu'à 70% dans certains départements, durant la période de printemps, ont une influence directe sur les prix des produits de base qui, parfois ont doublé, signale le communiqué. 75% de la population vit avec moins de 2 dollars américains par jour, alors que 50% de la population dépend de l'agriculture, rappelle le communiqué, soulignant combien la sécheresse entraîne des conséquences désastreuses sur la sécurité alimentaire de nombreuses familles. « S'il ne pleut pas, avant la récolte de 2016, cela voudra dire que de nombreux agriculteurs perdront leur troisième récolte consécutive et ne pourront pas subvenir aux besoins de leur famille », a déclaré Wendy Bigham, directrice adjointe du PAM en Haïti. Le PAM-Haïti encourage un accompagnement des agriculteurs, en vue de « couvrir leurs besoins immédiats, tout en les aidant à construire leur résilience ». Le phénomène El Niño, qui a commencé au début de l'année 2015, est l'un des plus forts jamais enregistrés, et affecte la sécurité alimentaire des

personnes les plus vulnérables. Dans certaines zones du pays, près de 70% de la population se retrouve en insécurité alimentaire. Des taux de malnutrition, au-dessus des seuils d'alerte, ont été observés dans plusieurs communes. Certains témoignent d'une situation d'urgence. Par des transferts d'argent et la distribution de rations de nourriture, le PAM-Haïti entend intensifier ses opérations d'urgence, afin de répondre aux besoins immédiats d'un million de personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère. Ces distributions immédiates seront complétées par des programmes d'« argent contre travail », au cours desquels 200 000 personnes recevraient de l'argent en contrepartie de travaux, dans des projets de gestion de l'eau ou de conservation de sols mis en place pour favoriser le développement à long terme. Le PAM estime nécessaire de continuer à apporter une aide d'urgence, pour que les familles puissent subvenir à leurs besoins jusqu'à la prochaine récolte qui n'aura pas lieu avant juillet 2016. Le phénomène El Niño, désigne à l'origine un courant côtier saisonnier chaud, au large du Pérou et de l'Équateur, mettant fin à la saison de pêche. Le terme désigne, maintenant, par extension, le phénomène climatique particulier, différent du climat usuel, qui se caractérise par des températures anormalement élevées de l'eau dans la partie Est de l'océan Pacifique Sud, représentant une extension vers le Sud du courant chaud péruvien.

US \$ 1.00 = 63.00 gourdes ; 1 euro = 75.00 gourdes aujourd'hui

### **A lire également :**

- Le président provisoire Jocelerme Privert entend s'ériger en rassembleur en vue d'une issue à la crise ([www.alterpresse.org/spip.php?article19708](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19708));
- Le parlement court un grand risque, craint l'ex-député Vickens Dérilus ([www.alterpresse.org/spip.php?article19701](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19701))
- Haïti-Parlement : Esquisse d'une aventure marquée de désaccords entre dispositions normatives et contingences politiques ([www.alterpresse.org/spip.php?article19718](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19718));

- Logement : Relocalisation prochaine de 544 familles rapatriées à Anse-à-Pitres ([www.alterpresse.org/spip.php?article19711](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19711));
- Haïti-France-Justice : Le chef de gang Amaral Duclona acquitté en appel de toutes charges à Paris ([www.alterpresse.org/spip.php?article19699](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19699));
- Décès du militant politique Patrick Elie ([www.alterpresse.org/spip.php?article19698](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19698)).